

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés*

CHAPITRE V

Le château de Clisson

III°

CONSTRUCTIONS DU XIV° SIÈCLE

Nous croyons pouvoir attribuer les constructions du XIV^e siècle que nous trouvons dans le château de Clisson, tant à Olivier III cité en 1314 et 1321, qu'à son fils Olivier IV, cité aussi en 1324 et décapité à Paris en 1343, qui fut père du connétable¹.

Nous doutons fort que le connétable ait sensiblement modifié le château de ses ancêtres, bien qu'il ait pu y faire exécuter quelques restaurations et reprises ; car en lisant l'histoire de sa vie agitée, nous ne voyons pas qu'il ait jamais séjourné longtemps à Clisson : les événements l'attirèrent ailleurs ; Blain et Josselin l'intéressèrent davantage. En outre, dans la construction des bâtiments que nous pensons remonter au XIV^e siècle dans ce château, on ne reconnaît pas l'oeuvre du grand homme de guerre, célèbre par ses connaissances en architecture militaire : jamais il n'eût bâti des édifices si imparfaits, surtout le donjon où tout porte la marque de la précipitation et de l'économie, et qui s'est écroulé tout seul par vice de construction.

Nous avons expliqué plus haut (pages 160-162) pourquoi il ne nous est pas possible d'admettre que les tours C D aient été élevées par le connétable.

Les bâtiments du XIV^e siècle comprennent tous les édifices qui joignent entre eux ceux dont nous avons parlé précédemment, le tout formant ensemble l'ancien château des sires de Clisson.

Le plan de ce château présente les pans d'un polygone irrégulier, hors duquel ressortent les tours plus anciennes que l'on y a conservées, et renforcé vers le Nord-Ouest, côté de son entrée, par un énorme donjon en forme de polygone très irrégulier, dont l'ancienne barbacane A A¹ A² B aussi conservée, mais avec l'adjonction importante du bâtiment 0, défendait l'approche tant vers l'Ouest que vers le Nord.

¹ Voir la généalogie donnée par M. Beauchet-Filleau, dans la seconde édition du « *Dictionnaire des familles du Poitou* »

I° LE BATIMENT G

Le bâtiment rectangulaire B fut adjoint à la partie Sud de la barbacane², et accolé à la face extérieure Sud du petit bâtiment du XIII^e siècle A² qui flanquait l'entrée de cet ouvrage avancé, au Sud et à l'Ouest.

La face interne du bâtiment B forme un des côtés de la petite cour H qui se trouve entre la barbacane et le donjon. Nous avons dit déjà plus haut (pages 140-141), que cette face interne ou Est est constituée par un mur non liaisonné avec le bâtiment G et qui paraît plus ancien que ce dernier. C'est sans doute le reste d'une des deux courtines reliant la barbacane au châtelet d'entrée du château du XIII^e siècle, et d'ailleurs légèrement plus récente que la barbacane ; car elle n'est point non plus liaisonnée avec le mur Sud de celle-ci.

Le bâtiment G, construit probablement pour servir de logement au concierge du château et de corps-de-garde à la barbacane, comprenait un sous-sol, une salle basse et un étage, ces deux dernières pièces avec cheminée. L'on y remarque des ouvertures à linteau soulagé par des consoles placées dans l'intérieur du tableau, genre d'amortissement dont on trouve dans le château de nombreux exemples (Voir page 160).

Du bâtiment G fait partie intime un petit appendice également rectangulaire qui fait saillie près de l'angle Sud-Est de ce bâtiment, dans le but de couvrir cet angle et de le relier à l'angle Nord-Ouest du donjon. C'est une construction voûtée, percée d'une meurtrière qui surveillait le réduit M ressortant hors de l'aplomb du mur du donjon. L'existence de la meurtrière fait preuve d'une corrélation entre le donjon et le bâtiment G, et montrent que ces deux édifices sont contemporains.

II° LE DONJON

Le donjon présente un plan dont l'aspect général paraît barlong, mais qui, en réalité, est un polygone très irrégulier.

Il mesure, hors oeuvre, du Sud-Est au Nord-Ouest 18,40 m, et du Sud-Ouest au Nord-Est 16,40 m, soit probablement en chiffres ronds 19 mètres sur 17. Le mur de façade Nord-Ouest est percé d'une porte d'entrée J, en arc brisé très simple et sans moulure, qui mesure un peu moins de deux mètres, soit six pieds de largeur, et de hauteur, du sol au sommet de l'arc, 2,70 m ou un peu plus, parce que le sol a dû s'exhausser en cet endroit.

Au côté Est de cette porte, s'ouvre une petite poterne K donnant accès à

² Voir pages 140-141, et figures 55, 56, 57, 58.

un étroit passage de sortie, en forme d'angle droit. Toutefois, la forme coudée de ce passage n'a été déterminée qu'à une époque assez récente, par la construction du bastion ou *cavalier* voisin y, élevé au temps de la Ligue et dont nous parlerons en son lieu. Les gâches pratiquées dans le tableau de la petite poterne K montrent que son battant pouvait se fermer non seulement à l'intérieur, mais aussi par un verrou ou une serrure extérieure. Au sujet de cette fermeture extérieure, nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit plus haut (page 143).

Devant la façade Nord-Ouest du donjon régnait une douve ou petit fossé, aujourd'hui comblé, que l'on franchissait sur un pont mobile, muni de garde-fous dont les extrémités s'entrelaçaient dans deux rainures, creusées à droite et à gauche des pieds-droits de la porte J. Cette porte était fermée de deux battants, dépourvus du valet ordinaire et pivotant dans des colliers de pierre : genre de fermeture défectueux, beaucoup moins résistant que celui constitué par un battant unique. Deux cavités peu profondes, garnies de pierres menues et friables, maintenaient tant bien que mal une barre de soutien, derrière les battants de la porte.

A l'Ouest et tout près de la porte J, le mur est percé d'un trou rond bien calibré, qui paraît avoir contenu le tuyau de tirage d'un fourneau de forge, ce qui n'a rien d'étonnant; car en cas d'investissement, l'assiégé devant se suffire à lui-même pour la réparation des armes et engins de guerre, avait besoin d'une forge, instrument indispensable à cet effet.

Sur la face interne du mur de façade Nord-Ouest, au côté Ouest de la porte J et au niveau du sol, est une cheminée dont le manteau a disparu.

Du mur Nord-Est, il ne reste que deux pans fort courts, l'un à l'angle Sud-Est, l'autre, présentait deux petites lignes brisées, touchant l'angle Nord-Est du donjon. Ces deux petites lignes brisées contribuent à donner au donjon un plan polygonal.

En se plaçant à l'intérieur du logis I, on verra que le mur de l'ancienne courtine du XIII^e siècle (Voir page 163) a servi de base à l'angle Sud-Est du donjon, jusqu'à la hauteur du chemin de ronde de ce logis chemin de ronde qui appartient à une reprise exécutée à la fin du XVI^e siècle. Jusqu'à cette hauteur, le mur extérieur du logis I, reste d'ancienne courtine, est liaisonné et ne fait qu'un avec l'angle Sud-Est du donjon. Puis, en se transportant dans la partie R du rez-de-chaussée du donjon, derrière la porte T, on distinguera en-

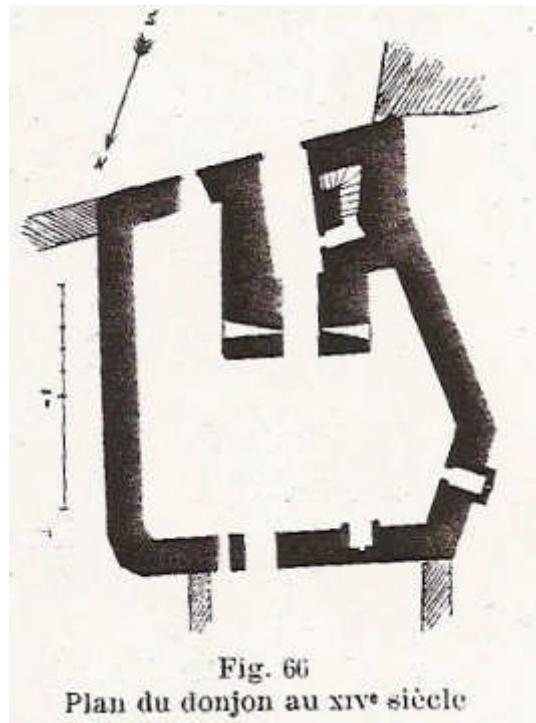


Fig. 66
Plan du donjon au XIV^e siècle

core l'ancienne courtine du XIII^e siècle, servant de base à l'angle Sud-Est du donjon, et la reprise du XIV^e siècle, joignant cette base au passage voûté (Voir pages 148, 163).

Le mur Sud-Ouest présente un plan en ligne brisée, d'où la forme polygonale du plan du donjon. La partie médiane peu épaisse n'est qu'une reconstruction opérée jusqu'à une médiocre hauteur, après l'écroulement du donjon, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, selon la tradition du pays. Elle est percée de meurtrières donnant sur le fossé intérieur m du château. Pareille reconstruction était superflue vers le Nord-Est, ce côté étant suffisamment protégé par le haut rempart du bastion extérieur x ; mais elle était indispensable dans la direction du Sud-Ouest, parce que le rez-de-chaussée du donjon est, de ce côté, très peu élevé au-dessus du fossé m.

Près de son angle Nord qui ne s'élève plus guère qu'à la hauteur du premier étage, le mur Sud-Ouest, conservé en cet endroit dans son état ancien, est percé, au rez-de-chaussée de sa face interne, d'une ouverture à linéatt sur consoles. Cette ouverture est l'entrée d'un réduit M qui est ménagé dans l'intérieur d'une sorte de petit contrefort rectangulaire dont le talus est orné d'une moulure ronde, et qui fait saillie dans le fossé m, avec une archère sur sa face extérieure. Le réduit M contient un cabinet d'aisances pour le service du rez-de-chaussée du donjon, et le conduit de ce cabinet débouche dans le fossé, au pied du petit contrefort qui le renferme. L'on à peine à s'expliquer la construction de ce réduit M, bien qu'il ait pu servir, grâce à son archère, à surveiller le fossé intérieur m³. Il constituait un point faible, à cause de l'épaisseur insignifiante de ses murs ; sa situation en saillie hors de l'aplomb de la muraille du donjon, le rendait très apparent et tout désigné aux coups des assiégeants, pour commencer à faire brèche. Son entrée par le donjon n'avait point de fermeture, aussi était-il comme une brèche déjà toute faite à l'angle Nord-Ouest du donjon. Ce réduit M ne pouvait même bénéficier beaucoup de la protection des mâchicoulis, car, situé immédiatement au-dessous, il eût été promptement démolî par leurs projectiles.

Sauf pour la face Nord-Est, l'on n'a pas pris la peine de bâtir en talus la base du donjon, mode de construction qui augmente la solidité de l'édifice et rend plus dangereux les projectiles lancés par les mâchicoulis, en les faisant rebondir, en même temps qu'il s'oppose aux approches des mineurs, il est

³ Les petites constructions placées hors des remparts dans le fossé, ont été employées plus tard pour la défense des places, et ont porté le nom de caponnières. S'il ne contenait pas un cabinet d'aisances, le réduit M serait une caponnière.

Toutefois, à l'époque où l'on a placé des caponnières dans le fossé des forteresses, la hauteur de la contrescarpe les mettait à couvert du feu de l'ennemi. Elles ne servaient qu'à éviter des surprises, en surveillant le fond du fossé. Il y avait jadis une caponnière au pied de la tour du fer-à-cheval, au château de Nantes.

vrai que le château, planté sur le roc vif, n'avait pas à craindre les galeries souterraines des mineurs du moyen-âge. C'est seulement à la base de la face Nord-Est que l'on observe un très faible et léger talus. L'architecte des tours C D E, bien plus soigneux que celui du donjon, n'avait point négligé les divers avantages de la base en talus.

Le donjon aurait eu aussi besoin de contreforts, pour appuyer ses murs relativement grêles et d'une hauteur disproportionnée avec leur épaisseur. En effet, leur hauteur paraît être de 24 mètres ou 72 pieds environ, tandis que leur épaisseur n'est que de 3 mètres ou un peu plus au niveau du sol, et de 2,50 m à hauteur d'homme. Dans ces conditions, l'écroulement qui se produisit au XVII^e siècle, n'a rien qui doive nous étonner.

A l'angle Sud-Ouest, un pan de mur conserve encore sa hauteur primitive, et ici apparaît une autre cause de l'accident : ce pan dont l'aplomb offre des saillies et des retraits, montre que si, dans le principe, le mur Sud-Ouest a pu être élevé d'un seul jet et non sur un mur plus ancien, il a subi ensuite des modifications, des reprises et des raccords qui ont dû nuire à sa solidité et provoquer l'écroulement de l'édifice. De plus, le donjon tout entier présente les signes d'une construction hâtive et visiblement assez grossière, exécutée sans doute pendant une période de troubles qui n'ont pas permis de consacrer à un travail de cette importance le soin et le temps nécessaires.

La muraille N forme la face Sud-Est du donjon. A sa base est un large couloir ou passage 0 0, couvert d'une épaisse voûte en arc brisé. Ce passage, plus anien que le donjon, devait être surmonté d'étages dont le plus élevé était garni de trous de *hours* : le premier étage comprenait la pièce où se postaient les gens chargés de manœuvrer la herse qui coupait le passage, vers le premier tiers de sa longueur. Le tout formait, comme nous l'avons déjà dit (pages 140, 148, 163), la défense d'entrée, le *châtelet* du château du XIII^e siècle. Les étages qui contrariaient la construction du nouvel édifice ont été supprimés. Seul le passage voûté a été conservé et englobe dans l'enceinte du donjon, pour en renforcer l'assiette et contribuer ainsi à sa défense. Sa conservation est une nouvelle marque de la hâte avec laquelle on a élevé le donjon ; car si le temps n'avait pas fait défaut, on eût sans doute préparé le terrain de ce gigantesque ouvrage, en démolissant l'ancien châtelet de

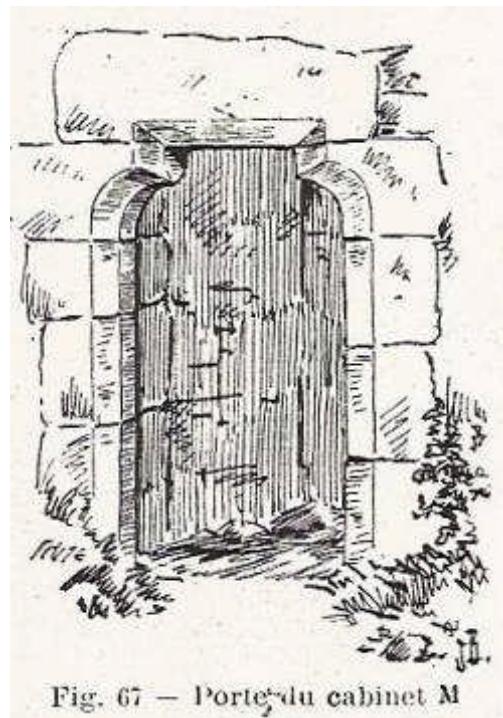


Fig. 67 — Porte du cabinet M

fond en comble.

L'extrémité Sud-Est du passage voûté a donc été liée intimement à la muraille qui forme la face Sud-Est du donjon. Quant à l'extrémité opposée ou Nord-Ouest, chacun de ses flancs est percé d'une archère qui s'évase vers le dehors. Pour protéger à l'intérieur les hommes préposés à ces archères, une porte devait fermer cette entrée; mais l'extrémité Nord-Ouest du couloir ou passage voûté a été remaniée de telle sorte, lors de la construction du donjon, que nous ne pouvons savoir de quel genre de clôture elle était munie.

Quoi qu'il en soit, ces deux archères fournissent une preuve décisive de l'antériorité du passage voûté sur le donjon. Comment admettre, en effet, une construction simultanée qui aurait borné l'action des archères uniquement à l'intérieur du donjon ? Leur seul aspect doit nous convaincre que leur champ d'action était à air libre, et que leur tir n'était point primitivement empêché par les murs d'un donjon qui n'existe pas encore.

De plus, si la construction du donjon et celle du passage voûté avaient été simultanées, voici quelles auraient été les conséquences de ce fait :

1° Le passage aurait régné sous le donjon tout entier, tandis qu'il n'occupe qu'à peine la moitié de la longueur de cet édifice. L'on verra sur notre plan qu'il ne s'étend point dans la partie du rez-de-chaussée du donjon, marquée I. S'il avait été bâti en même temps que le donjon, il aurait certainement occupé cette partie I dont sa herse aurait défendu l'entrée ; mais cette herse se trouve reculée vers la cour intérieure du château et, ainsi placée, n'est guère utile et ne se comprend plus.

2° Le passage aurait été placé au milieu du rez-de-chaussée, tandis qu'il est beaucoup plus rapproché de la face Sud-Ouest que de la face Nord-Est du donjon.

3° On se serait certainement arrangé de façon à ce que la voûte du passage ne fût pas gênante pour la circulation dans le premier étage du donjon. Or, cette voûte fait une saillie énorme à travers le premier étage du donjon, et rend très incommoder l'abord de l'entrée à pont volant de cet étage, dont nous parlerons plus bas.

4° L'épaisseur des murs du passage aurait été logiquement moindre que celle des murs du donjon. Or, nous voyons qu'elle dépasse celle-ci d'un tiers.

Le couloir ou passage O O est voûté en arc brisé sans nervures, et coupé un peu derrière son entrée Nord-Ouest, par la coulisse d'une herse P, au devant de laquelle une ouverture de surveillance, sorte de mûchicoulis, est pratiquée dans la voûte. Puis se trouvait un fort battant de porte, appuyé sur un doubleau et maintenu par deux barres qui glissaient dans quatre trous carrés ménagés dans l'épaisseur des murs ; il tournait sur un pivot, et un fort collier de pierre le maintenait par en haut. Le doubleau formait un des côtés de la coulisse de la herse. Dans le côté Sud-Ouest de la baie de la porte, on remar-

que un trou arrondi, peu profond, qui devait recevoir un gros verrou dont les crampons étaient fixés sur la face extérieure du battant. Pareille constatation a été faite dans le couloir de la barbacane AB dont la porte, tout comme celle du couloir du donjon et celle de la poterne K, était munie d'une serrure ou d'un verrou extérieur. Derrière les portes des deux couloirs voûtés, le mur est creusé d'une gâche identique, de forme courbe très particulière, qui devait loger à la fois un verrou et au dessus le pêne de la serrure: c'est la fermeture intérieure. Quant aux fermetures extérieures, nous nous sommes déjà demandé à propos du couloir de la barbacane (page 143), dans quel but elles ont été établies : peut-être pour rendre plus difficile la désertion ou la trahison d'une garnison de fidélité suspecte. Peut-être encore, comme nous l'avons fait observer, ces fermetures extérieures ne remontent-elles qu'au XVII^e siècle, et ne sont-elles que le résultat d'une fantaisie jalouse de Louis d'Avaugour, seigneur de Clisson, sur laquelle Tallemant des Réaux a eu le soin malicieux de nous renseigner et dont nous reparlerons.

Le passage voûté O O n'est pas droit : il s'incline quelque peu vers le Sud-Est pour gagner la cour intérieure du château, de l'autre côté du donjon, et à cet effet son axe présente un angle légèrement accusé. Il comprend donc deux portions, chacune d'axe différent. Les murs de la portion Nord-Ouest, depuis l'entrée Nord-Ouest jusqu'à la herse, sont un peu plus épais que ceux de la portion Sud-Est. Le changement d'axe de cette dernière commence avec l'élargissement du passage après le doubleau sur lequel s'appuyait le battant de la porte placée derrière la herse.

Voici les dimensions assez exactes du couloir ou passage voûté O O ; elles serviront de complément à notre précédente description :

Longueur de la première portion, depuis l'entrée Nord-Ouest jusqu'au doubleau qui forme un côté de la coulisse de la herse et appuyait le battant de la porte, c'est-à-dire jusqu'au changement d'axe : 3,35 m

Longueur de la seconde portion, depuis le doubleau et le changement d'axe jusqu'à l'orifice de la porte sur la cour intérieure du château : 6,05 m

Largeur de la première portion jusqu'au doubleau inclusivement : 2 m

Largeur de la seconde portion : 2,40 m

Hauteur de la première portion, du sol au sommet de l'arc brisé de la voûte : 2,80 m

Hauteur de la seconde portion : 4,30 m

La voûte de la seconde portion du passage est donc de 1,50 m plus haute que celle de la première portion.

Le doubleau après lequel commencent l'élargissement et le changement d'axe du passage, est en arc brisé ; mais son sommet ne rejoint pas tout à

fait l'intrados de la voûte de la première portion du passage.

Largeur de la porte donnant sur la cour intérieure du château, prise d'un côté à l'autre du tableau : 2,10 m

Hauteur de l'arc brisé de cette porte : 2,80 m ou un peu plus, à cause de l'exhaussement du sol en cet endroit.

Nous avons déjà fait remarquer (page 145) que le couloir voûté du donjon et celui de la barbacane présentent tous deux une coulisse de herse et un doubleau appuyant le battant d'une porte, le tout très analogue et dénotant une même date de construction.

La porte en arc brisé par laquelle le passage voûté débouche dans la cour intérieure du château est très simple et sans ornement d'aucune sorte. Elle se fermait par un battant, derrière lequel on poussait deux grosses barres, glissant dans quatre trous carrés, ménagés dans l'épaisseur des murs et que l'on voit encore.

Le passage n'avait d'autre communication avec les étages supérieurs qu'une petite porte basse Q, très facile à obstruer et à défendre, percée dans son flanc Sud-Ouest, peu après le doubleau. Cette porte était nécessaire pour permettre aux gardiens du donjon d'assujettir, par dedans, les barres des deux grandes portes du passage, ce qui en rendait la clôture complète par un bout comme par l'autre, et en faisait une chambre fermée. Il est vrai que la porte Q est si basse et si facile à boucher que quand bien même l'ennemi eût enfoncé la herse et les deux grandes portes, il eût pu circuler sous l'épaisse voûte du passage, sans pour cela être maître des étages supérieurs. Ces réflexions ne s'appliquent qu'à l'époque où les étages du châtelet d'entrée ne dépassaient pas l'étendue du passage voûté ; car plus tard, nous le verrons, les ennemis parvenus dans la partie I du rez-de-chaussée du donjon, que n'occupait point ce passage, pouvaient bien considérer la place comme prise.

Le jambage gauche ou Sud de la petite porte Q a été largement entaillé par en bas, à une époque postérieure, afin de permettre l'entrée et la sortie d'objets volumineux, tels que des futailles. D'autre part, nous allons parler bientôt d'une porte S ouvrant vers le Nord-Ouest et dont le tableau fait angle droit avec le flanc Sud-Ouest du donjon, qu'il touche presque. C'est par cette porte S et par la porte Q que l'on passait, dans les derniers temps, afin d'éviter la manoeuvre assez pénible de la herse qui fermait encore le passage. L'entaille du jambage gauche de la porte Q et toute la disposition de la porte S, près du flanc Sud-Ouest du donjon, offrent des marques de cette grossièreté d'exécution et de cette maladresse qui caractérisent les remaniements du XVII^e siècle, opérés, croyons-nous, par Louis d'Avaugour.

La porte Q donne accès, par un coude en angle droit, à un petit escalier très raide et d'une incommodité calculée, qui conduit, à travers l'épaisse voûte du passage, à l'étage situé au dessus, c'est-à-dire, depuis le XIV^e siècle, au premier étage du donjon ; car, tout d'abord, il aboutissait au premier étage du *châtelet* d'entrée du château du XIII^e siècle⁴.

Au coude qui se produit dès la naissance de cet escalier, était un battant de porte mobile, sans gonds, maintenu par deux barres glissant dans des trous ménagés dans les murailles et passant dans des colliers fixés à sa face interne.

L'on pouvait encore gagner la base de cet escalier par la porte S, pratiquée au XVII^e siècle ouvrant vers le Nord-Ouest, en dehors du passage voûté, et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Le donjon présente encore un autre escalier, aussi fort étroit, ménagé dans l'épaisseur de la muraille Sud-Est N et très visible de l'intérieur, au deuxième étage, près de l'angle Sud-Ouest : il mène simplement à un réduit de latrines, dont le débouché donnant sur le fossé m, se remarque sous une hotte renversée portée par deux corbelets, en saillie sur le fragment subsistant du mur Sud-Ouest. à hauteur du troisième étage. Au dessus de ce réduit de latrines, c'est-à-dire au quatrième étage, on voit un peu à droite (en regardant du dehors), un corbelet qui a dû encadrer le débouché d'un autre réduit semblable, placé de façon à ne pas dominer la hotte du premier. Les corbelets de ces deux débouchés de latrines se trouvent à demi cachés par les énormes lierres qui se sont attachés à la partie conservée du flanc Sud-Ouest du donjon, et il faut une certaine attention pour les reconnaître, au milieu des feuillages sombres et touffus qui les entourent.

Contrairement à l'usage du XIV^e siècle, les quatre étages supérieurs du donjon ne devaient être desservis que par des échelles de bois ; car on n'y remarque point de traces d'escaliers de pierre, autres que celles de l'escalier menant au réduit de latrines du troisième étage.

Il n'est pas à croire qu'un escalier ait jamais existé dans l'un des angles Nord-Ouest et Nord-Est, aujourd'hui disparus, parce que ces angles regardaient le dehors, et l'on sait que les escaliers des tours de défense sont toujours placés vers l'intérieur du château, endroit le moins exposé. Mais il y a plus : les échelles faisant communiquer les étages entre eux, ont laissé des traces que nous pouvons encore distinguer. Il ne pouvait être question ici que de solides échelles-de-meunier, à échelons larges et plats, aussi commodes que des marches d'escalier. Il y en avait une à l'angle Sud-Ouest du donjon,

⁴ Nous avons tait remarquer (page 145), l'analogie des dispositions de cet escalier coudé avec celles de l'escalier de la barbacane.

ainsi que le montre, au dernier étage, l'absence de solive joignant le mur Sud-Ouest, ce qui dénote une interruption de plancher en cet endroit.

L'échelle entre le premier et le second étage ne se trouvait point dans le même angle ; car il y avait le long du mur Sud-Ouest une solive sur laquelle s'étendait le plancher du second étage ; l'échelle était donc ici placée un peu plus à l'écart de l'angle Sud-Ouest. La saillie que fait la voûte du passage du rez-de-chaussée dans le premier étage, devait empêcher d'arriver commodément dans cet angle : aussi l'échelle entre le premier et le second étage se trouvait, croyons-nous, près de la porte à pont volant qui donne sur la cour.

A la différence du quatrième étage, les troisième et cinquième étages avaient d'étroits paliers, soutenus par de petits soliveaux, tenant d'un bout au mur où ils ont laissé leurs traces, et de l'autre à la solive. Le donjon n'étant pas voûté, l'ennemi maître du rez-de-chaussée, n'avait qu'à y allumer du feu pour communiquer l'incendie de plancher en plancher, à tout l'édifice. Il n'aurait servi de rien aux assiégés d'interrompre les communications entre les étages, en retirant les échelles.

Nous avons déjà dit que le donjon paraît élevé de 72 pieds ou 24 mètres, en chiffres ronds. Le rez-de-chaussée mesure environ 3,50 m de hauteur. Largeur de la partie R, à l'Est du passage voûté : 3,90 m, largeur du passage voûté, murs compris : 5,30 m.

Largeur de la partie S, entre le passage voûté et le flanc Sud-Ouest du donjon : 1,35 m.

Le donjon avait cinq étages au dessus du rez-de-chaussée, et une galerie à mâchicoulis, non crénelée, au sommet de ses murs. La hauteur du premier étage est de 4,20 m. La voûte du passage fait, dans ce premier étage, une saillie de 1,80 m. Les autres étages ont 4 mètres environ de hauteur.

La face Sud-Est N du donjon existe dans toute son élévation et avec sa galerie à mâchicoulis. Plusieurs ouvertures y ont été pratiquées irrégulièrement à différentes époques, avec d'autant moins de scrupule que la face Sud-Est donne sur la cour intérieure et était la moins exposée. Ces ouvertures sont les unes en arc brisé, les autres avec linteau sur consoles, d'autres simplement rectangulaires ; quelques-unes sont grillées. Vers le haut de l'escalier qui, du passage voûté, conduit au premier étage, on remarque deux belles archères superposées dont chacune paraît avoir été faite pour servir à deux hommes à la fois.

Du côté de la cour intérieure, à hauteur du premier étage, à droite ou à l'Est de l'entrée du passage voûté, on remarque une baie en arc brisé, jadis fermée par un battant que maintenaient deux barres glissant dans des trous carrés ménagés dans l'épaisseur des murs, derrière et de chaque côté du tableau. A l'extérieur, deux trous ronds, peu profonds, l'un à droite, l'autre à gauche de la baie, nous paraissent avoir servi à fixer les extrémités des

garde-fous d'un pont volant (Voir pages 170, 174) donnant accès dans le donjon. Par son autre bout, le pont volant reposait sur un petit mur aujourd'hui disparu, s'élevant en face, et contre lequel s'appuyait sans doute un escalier de quelques marches. Ce mur, parallèle au donjon, en était séparé par un petit fossé, jadis assez profond, fermé vers l'Ouest de deux portes successives dont les gonds supérieurs, scellés dans le mur du donjon, existent encore, tout près de l'entrée du couloir voûté. Pour les gonds inférieurs, ils sont cachés sous des décombres, à moins que les portes n'aient tourné sur des pivots.

A l'abri de ces deux portes, toujours du côté de la cour et au niveau du sol du rez-de-chaussée du donjon, à l'Est du débouché du passage voûté O, et légèrement encore à l'Est de l'entrée du premier étage, que nous venons de décrire, s'ouvre dans le mur Sud-Est N une autre porte T en arc brisé, qui permettait d'entrer de ce côté dans le rez-de-chaussée du donjon ou d'en sortir ; elle donnait dans le petit fossé fermé de deux portes. Ce petit fossé et toutes les ouvertures que nous venons de mentionner, sont surveillés par la galerie à mâchicoulis du sommet du mur. Le donjon était ainsi à cheval sur la vigne conduisant dans la cour intérieure du château, et la commandait des deux côtés.

Sur la face interne de la muraille Sud-Est N, on voit de belles cheminées de diverses formes, dont l'une à manteau conique reposant sur des consoles et des colonnettes du XIV^e siècle.

Les planchers qui formaient les cinq étages de ce vaste édifice ont laissé des traces très visibles. Leurs solives, au lieu

de s'appuyer sur des murs de refend qui eussent empêché l'écroulement du donjon, en reliant solidement ses diverses parties, reposaient sur des poutres énormes, soutenues elles-mêmes par des poteaux assemblés avec elles et superposés jusqu'au dernier étage, les divers étages se supportant ainsi les uns les autres.

Ces assemblages de charpente sont souvent d'une durée indéfinie, ainsi que le prouve l'état de conservation de beaucoup de maisons de bois du XV^e siècle, qui ne sont cependant pas encadrées de tous côtés par des murs. Au donjon de Clisson, les solives, scellées par un bout dans la muraille et, de l'autre, contre-boutées entre elles dans les feuillures des poutres fixées elles-mêmes

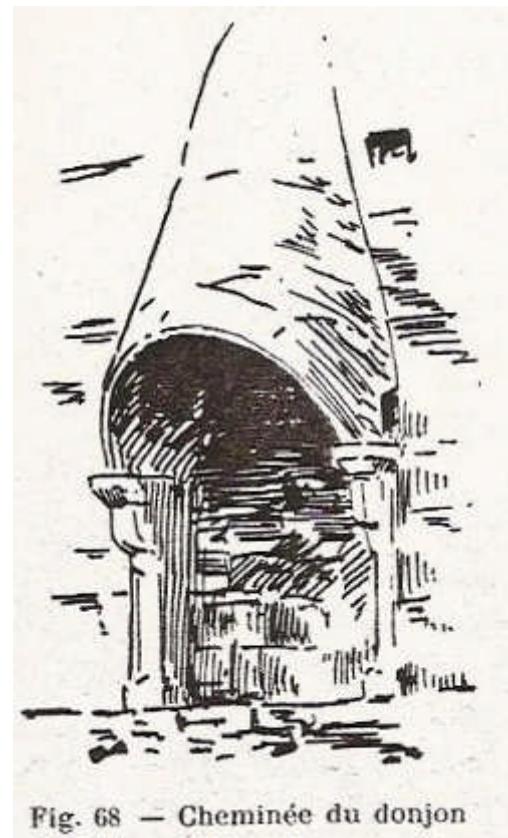


Fig. 68 — Cheminée du donjon

dans les murs par leurs extrémités, formaient avec ces poutres, les poteaux de soutien et les planchers, un ensemble mortaisé, chevillé et cloué, dont toutes les parties se prêtaient un mutuel appui, et n'avaient à craindre ni écarts ni vacillations. Seul, l'écroulement de plusieurs murs du donjon pouvait amener la dislocation de puissant ouvrage de charpente.

A première vue, on est tenté de croire que, dès la construction du donjon, la porte S ouverte près de la face interne de son flanc Sud-Ouest, en permettant de tourner l'obstacle de la herse, livrait un accès direct au petit escalier montant du passage voûté au premier étage ; et comme, d'autre part, l'ennemi pouvait encore traverser le rez-de-chaussée du donjon, en forçant la porte T, sans avoir à s'occuper de la herse, cette herse, en apparence formidable, parait avoir été assez inefficace en réalité. Mais, nous l'avons dit

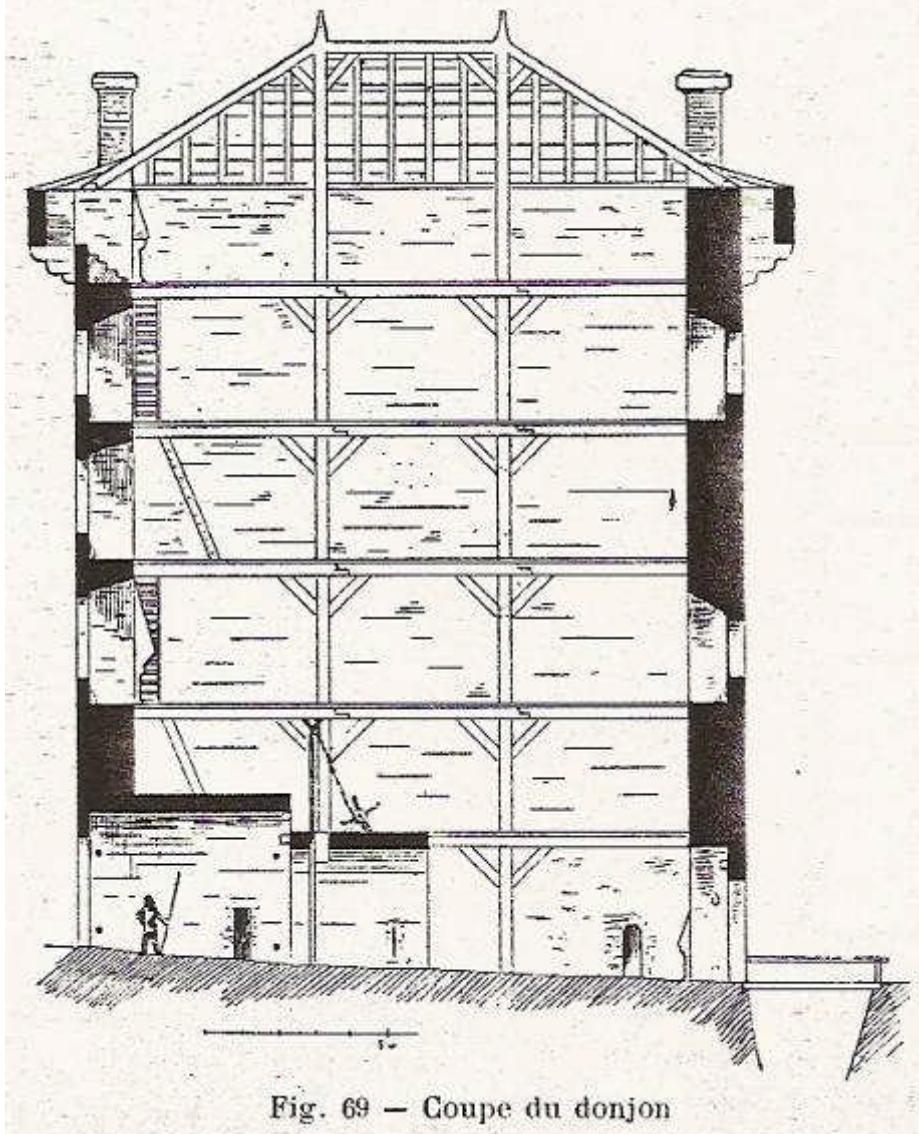


Fig. 69 — Coupe du donjon

(pages 172-173), la porte S une fois débarrassée des pierres qui l'obstruaient, il a été facile de s'apercevoir qu'elle n'avait été percée que fort longtemps après la construction du donjon, et très probablement au XVIIe siècle. Quant à la porte T, elle ouvrait, non pas sur la cour intérieure, mais sur le fond d'un petit fossé, aujourd'hui en grande partie comblé par des décombres, véritable impasse où l'assaillant se serait trouvé arrêté, en face par le mur appuyant le bout du pont volant qui conduisait l'entrée du premier étage du donjon, à droite par deux portes successives, à gauche par le pignon du bâtiment I ; et les projectiles des mâchicoulis l'écrasant dans cette impasse, l'auraient forcé à rétrograder dans l'intérieur du donjon.

L'on remarquera une ouverture en arc brisé dans la base du pignon Ouest du bâtiment et nous pensons qu'elle servait à faire, communiquer les caves du bâtiment I avec le rez-de-chaussée du donjon, par le petit fossé fermé et la porte T : on pouvait ainsi amener de gros objets et des provisions de toutes sortes dans ces caves, sans lever la herse ni ouvrir la porte du passage voûté du donjon.

Enfin, si la herse a été d'une importance capitale tant que le passage voûté qu'elle coupait a été surmonté des étages du *châtelet* de l'ancien château, il faut avouer qu'elle perdit beaucoup de son utilité dès que ce passage eut été englobé dans la base du donjon, dont il n'occupait qu'une partie.

En effet, l'ennemi parvenu dans la partie I du rez-de-chaussée du donjon, n'avait, comme nous l'avons déjà dit (page 174), qu'à y allumer du feu pour embraser les planchers de tout l'édifice, sans s'amuser à forcer la vieille herse, reste d'un château précédent: Si donc le passage voûté a été conservé, ce fut surtout, pensons-nous, pour donner plus de solidité à la base du nouvel ouvrage qui venait le recouvrir.

La vraie clôture de la cour intérieure du château était constituée par les murs du donjon, à cheval sur le chemin conduisant dans cette cour.

La principale défense du donjon était sa galerie à mâchicoulis, défense d'ailleurs insuffisante, à cause de l'absence de talus à la base des murs. Malgré son aspect imposant, le donjon n'était pas un ouvrage d'une force très grande, et son plan était mal conçu. Ses proportions colossales pouvaient seules intimider l'ennemi, si ce dernier ignorait les dispositions défectueuses de l'intérieur ; et il semble bien que son constructeur ait été un fort médiocre architecte.

A quelle époque remonte le donjon ?

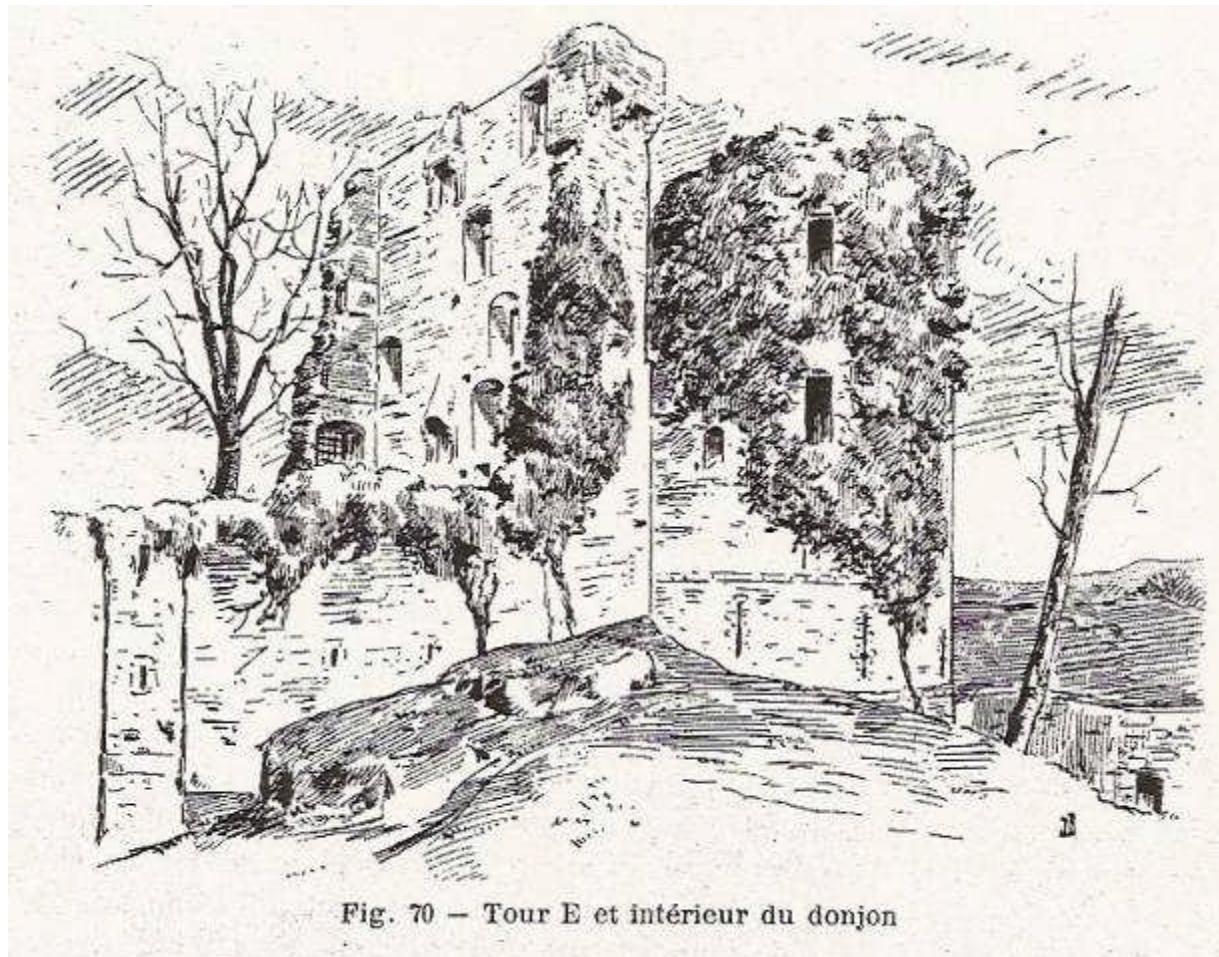
Ce n'est assurément pas un donjon roman du XIe ou du XIIe siècle. Il n'a point de voûtes, il est bâti en blocage mal lié, et ne présente point l'épaisseur de murs, le blocage noyé dans un mortier indestructible et aussi dur que la pierre, non plus que l'apparence massive ni les contreforts qui caractérisent les donjons antérieurs au XIIIe siècle. L'on pourra s'en assurer en lui comparant les restes du petit donjon du Pallet qui peut être attribué à l'extrême fin du XIe siècle (Voir page 20), et aussi, non loin de Clisson, le superbe donjon de Tiffauges, rectangle énorme à contreforts arrondis, qui doit appartenir au XIIe siècle.

Le plan barlong ou plutôt polygonal très irrégulier du donjon de Clisson, ne permet pas d'en placer la construction au XIIIe siècle. Nous le croyons du .milieu du XIVe, et notre opinion se fonde sur le genre d'amortissement de ses ouvertures, en arc brisé et à linteau sur consoles, sur le style de la moulure des corbelets et des colonnettes de ses cheminées, et enfin sur le profil très simple des consoles de ses mâchicoulis. De plus, il ne saurait être question de mâchicoulis avant le XIVe siècle, les tours du XIIIe n'ayant à leur sommet que des ouvertures de *hours*.

Nous trouvons des points de ressemblance très marqués entre le donjon de Clisson et celui de Châteaubriant qui nous paraît également du XIV^e siècle⁵. Ce dernier est d'un plan barlong, à mâchicoulis, sans voûtes ; mais ses murs sont bien mieux bâtis que ceux du donjon de Clisson ; ils sont moins hauts et on leur a donné une légère pente qui augmente beaucoup leur force.

De toutes nos remarques sur le donjon de Clisson, il nous paraît bien résulte que cet édifice ne puisse être considéré comme l'œuvre du connétable qui n'eût jamais fait construire une tour si imparfaite à tant d'égards, les fortresses qu'il a laissées en font foi. Le donjon de Clisson, bâti hâtivement et avec peu de soin, doit avoir été élevé par son père.

Quelle date assigner au passage voûté du donjon ?



Nous avons déjà traité ce sujet en plusieurs endroits (pages 140, 145, 148-149, 169-170). Le passage voûté du donjon et celui de la barbacane, quoique les proportions du premier dépassent de beaucoup celles du se-

⁵ Voir La Borderie, ouvrage cité (Association Bretonne, congrès de 1885, p. 177).

cond, offrent ensemble de telles analogies que nous les croyons d'une même série de travaux, c'est-à-dire tout au moins du milieu du XIII^e siècle. Ces deux restes de l'ancien château peuvent d'ailleurs remonter à une époque quelque peu antérieure à celle des tours CDE, construites d'une autre manière et avec un art plus avancé.

On lit dans la « *Notice historique sur Clisson* », par M. Fr.-Frédéric Lemot (Paris, Hocquet, 1812), que « la moitié du donjon s'écroula verticalement vers le milieu du XVII^e siècle », et que « l'on ignore si cette chute fut l'effet d'un tremblement de terre ou d'un vice de construction ». L'on sait ce qu'il faut penser de la cause de l'écroulement; mais l'époque indiquée par Lemot paraît devoir être adoptée. Si l'écroulement s'était produit vers le milieu du XVIII^e siècle; une soixantaine d'années seulement avant son arrivée à Clisson, le grand artiste Lyonnais aurait encore pu rencontrer des témoins de ce mémorable événement, et ne se serait pas trompé d'un siècle sur la date d'un fait dont le souvenir aurait toujours été vivant dans le pays. Nous devons ajouter que le donjon est déjà aux trois quarts écroulé, sur la peinture représentant le château de Clisson, ayant appartenu à M. le docteur Thénaisie, et qui doit remonter au règne de Louis XV, à en juger par le costume des deux personnages, homme et femme, que l'on y remarque, placés au bord de la rivière, au premier plan.

La partie médiane du mur Sud-Ouest du donjon, reconstruite après l'écroulement, semble bien, du reste, appartenir au XVII^e siècle, alors que tout entretien du château n'avait pas encore cessé, c'est-à-dire avant l'abandon définitif du château par ses seigneurs, en 1746.

La tradition clissonnaise⁶ rapporte que l'écroulement eut lieu un jour de Noël, pendant la messe de minuit, et ne causa la mort de personne, parce que tous les habitants du château étaient alors réunis dans la chapelle Sainte-Barbe que la solidité du mur Sud-Est du donjon (justement celui qui est élevé au dessus du passage voûté) préserva de tout dommage. Nous ne doutons pas que la solidité de ce mur doive être attribuée à la conservation de l'ancien ouvrage qui en renforce la base. L'on racontait encore que la chapelle Sainte-Barbe était dans une pièce éclairée par une fenêtre cintrée : c'est probablement l'oratoire au dessus de la cuisine, que nous décrirons plus loin, et dont une fenêtre remaniée et garnie en tuffeau, donnant sur la Sèvre, est en effet amortie par un cintre très ouvert.

L'on ajoutait que l'écroulement avait causé dans tous les environs et à une assez grande distance, comme une sorte de tremblement de terre.

⁶ Notes de M. Perraud.

III° LE CORPS DE LOGIS U

En entrant dans la cour intérieure du château, on trouve à droite, près du donjon, la face interne de la tour demi-ronde E, déjà étudiée (pages 157-159), puis un vaste bâtiment U, s'étendant du Sud-Est au Nord-Ouest, dont le plan offre extérieurement trois pans inégaux qui se coupent et forment une face polygonale. La façade sur la cour n'avait que deux pans, comme celle du logis I, qui lui répond.

Par l'extrême Nord-Ouest, le bâtiment U touche à la tour E, et par l'extrême Sud-Est à la grosse et haute tour C dont il n'est séparé que par quelques restes d'un mur qui paraît contemporain de cette tour et qui a été décrit (pages 149. 154).

A l'intérieur, on ne voit plus que des ruines accumulées, et la façade sur la cour a presque complètement disparu ; mais d'après la forme de sa face extérieure qui figure trois côtés d'un polygone irrégulier, et d'après le style de quelques-unes de ses ouvertures, il nous paraît du XIV^e siècle. Tout le surplus de ce bâtiment a été reconstruit vers le milieu du XVII^e siècle, sauf cependant le chemin de ronde du sommet, qui nous semble de la fin du XVI^e. La faible épaisseur et la mauvaise construction de ses trois autres murs, la cheminée mesquine et les débris de la corniche de tuffeau de sa face Nord-Ouest, ainsi que les restes d'une porte également en tuffeau, vers l'angle Sud-Ouest de son premier étage, tous ces détails dénotent bien le XVII^e siècle.

Le défaut de liaison intime avec les tours C E montre que le bâtiment U est d'une date postérieure. Ce bâtiment comprenait un rez-de-chaussée, un étage et un chemin de ronde au dessus, couvert par la toiture. A l'extérieur, il devait avoir, dans son premier état, une galerie saillante avec des mâchicoulis semblables à ceux du donjon ; mais aujourd'hui le sommet de ses murs est simplement orné d'une corniche composée d'un demi-tore entre deux filets ou minces bandeaux plats horizontaux, celui du dessous en retrait sur le premier.

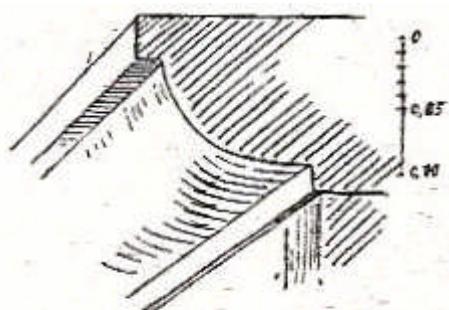


Fig. 71
Corniche du logis U

La corniche recevait les sablières de la toiture et surmontait le chemin de ronde, percé d'ouvertures rectangulaires ébrasées, sortes de meurtrières. Elle fait partie d'un remaniement qui a renouvelé toute la partie supérieure de la muraille, reconstruction rendue très apparente par l'absence de pierres taillées dans les angles du chemin de ronde. Or, nous trouvons cette même corniche à la porte de ville de Clisson, édifice élevé certainement à l'époque de la

Ligue. Nous en concluons donc que le chemin de ronde du bâtiment U a été

reconstruit vers la même époque⁷. Quant aux parties garnies ou bâties en tuffeau, c'est-à-dire ici l'intérieur entier du bâtiment U, nous les attribuons au XVII^e siècle, et nous les mettons sur le compte de Louis d'Avaugour. Ce seigneur, croyons-nous, parmi les transformations aussi importantes que malheureuses qu'il fit subir à son château, rebâtit tout l'intérieur et les deux pignons du logis U, l'escalier et tout l'intérieur du logis Y, et donna à tous deux une façade sur la cour, dans le style de son temps. L'emploi du tuffeau nous paraît bien désigner partout, à Clisson, les reprises du XVII^e siècle.

La face extérieure du bâtiment U se divise, dans sa hauteur ou horizontalement, en deux parties, celle du haut légèrement en retrait sur celle du bas, disposition qui donnait une grande solidité à la muraille. Les deux parties sont réunies par une moulure formée d'un bandeau dont l'angle supérieur est abattu.

Cette sorte de ceinture que nous retrouverons à la même place, sur la face extérieure du logis Y et I, est très soigneusement appareillée. Toutefois elle ne peut écarter les eaux de pluie du pied de l'édifice.

Au rez-de-chaussée, on remarque de l'extérieur, une archère obstruée, voisine de la tour E, puis trois ouvertures géminées et cintrées, dont les impostes sont garnies d'un petit filet chanfreiné par en bas ou dont l'angle inférieur est abattu, en forme de tailloir.

Deux de ces ouvertures qui appartiennent au plus ancien état du bâtiment, sont murées et remaniées, et la troisième est masquée par le bâtiment X ; nous en trouverons une semblable au logis I.

Plus bas, deux embrasures pour canons de gros calibre ont été percées à la fin du XVe siècle, mais un peu avant la construction du bastion W. Cette construction, de date postérieure, rendit l'une des deux pièces de canon, celle de l'Ouest, inutilisable, parce que ses projectiles auraient écrêté le bastion et auraient pu en blesser les défenseurs.

Il semble que dès le XVe siècle, la solidité de la muraille laissât à désirer, puisqu'en perçant l'embrasure Est, on fut obligé de fortifier son ébrasement intérieur par deux voûtes successives, l'une plus haute que l'autre, et en plus par un arc de décharge au dessus de l'ébrasement. L'on dut même reconstruire au dessus tout le mur, jusqu'à l'étage supérieur. Plus tard encore, il de-

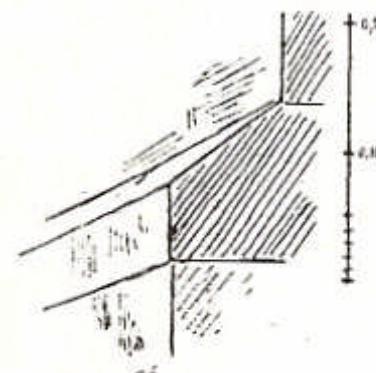


Fig. 72
Moulure du logis U

⁷ La même corniche se rencontre au sommet du logis I, du bâtiment X, de la tour carrée I, et à la base du chemin de ronde du bastions, près de la tour Robinière, au dessus de l'entrée de l'escalier qui mène à un caveau.

vint nécessaire de consolider la muraille, à droite de l'embrasure de l'Ouest, par deux arcs de décharge superposés. Pour faire ces constatations, il faut se placer dans l'intérieur du logis U.

Des ouvertures du premier étage, il ne reste plus que deux grandes fenêtres rectangulaires, jadis grillées. A son angle Sud-Est, cet étage avait une porte garnie en tuffeau, ouvrant sur une voûte plate, munie d'un parapet et aujourd'hui détruite, mais qui a subsisté jusque dans le XIXe siècle ; car plusieurs personnes actuellement vivantes se rappellent l'avoir connue. Cette voûte plate régnait sur une partie d'une petite cour triangulaire, formée par la face interne de la tour C et le prolongement du mur extérieur du logis U, le pignon du logis U et le pignon du logis Y, ces deux pignons datant du XVIIe siècle comme la voûte plate elle-même. Elle faisait communiquer ensemble le premier étage du logis U, le palier situé au dessus de l'entrée du logis seigneurial Y, et un passage V à voûte de tuffeau en berceau, pratiqué au XVIIe siècle. Le passage V servait à donner accès; en dehors du logis U, à l'étage supérieur d'un petit bâtiment X, élevé aussi au XVIIe siècle et masquant la jonction du logis U avec la grosse tour C. Une porte faisait communiquer le rez-de-chaussée du logis U avec la cour triangulaire, d'où l'on pouvait passer, par une autre porte, obstruée aujourd'hui, dans le premier étage du bâtiment

X. Nous parlerons en son lieu de ce petit bâtiment X qui contenait seulement deux étages de latrines.

L'on peut supposer, en se reportant par la pensée au XIVe siècle, la cage d'un escalier en vis, accolée au bâtiment U, près de sa jonction avec la tour E, afin de desservir les deux édifices. Nous savons que depuis les travaux du XVIIe siècle, les étages de la tour E n'étaient plus desservis que par ceux du logis U. Quant au logis U aussi transformé, l'on entrait dans son rez-de-chaussée par une ou deux portes donnant sur la cour, et dans son premier étage par l'étage

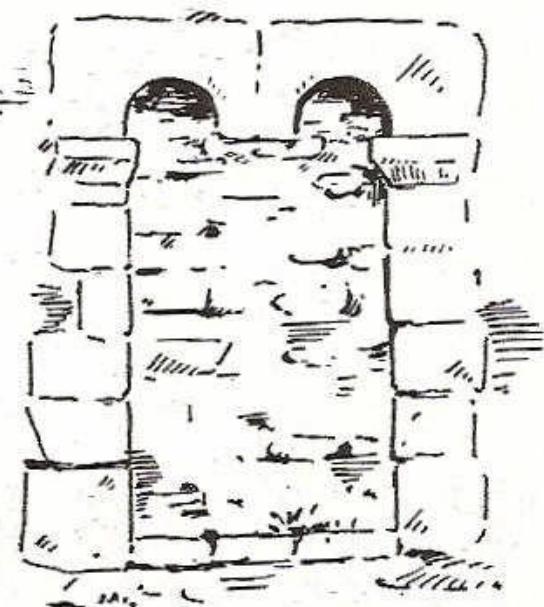


Fig. 73 — Fenêtre géminée du logis U

correspondant du bâtiment Y ou plutôt de l'escalier F, au moyen de la voûte plate dont nous avons parlé. Il devait aussi y avoir à l'intérieur un escalier, luisant communiquer entre eux le rez-de-chaussée et les deux étages ; mais nous n'en avons pas reconnu les traces.

Les ouvertures extérieures du logis U étaient ainsi disposées :

1° Pan tenant à la tour E. Rez-de-chaussée: embrasure de canon, ronde, inutilisable depuis la construction du bastion W. Au dessus, meurtrière carrée

bouchée. Premier étage : mince meurtrière, et au dessus une fenêtre rectangulaire, haute et étroite, tout contre la tour E. Chemin de ronde ou deuxième étage : on n'en peut voir les ouvertures, à cause du lierre qui les cache.

2° Pan du milieu. Rez-de-chaussée : deux fenêtres géminées du XIV^e siècle, en partie murées, et transformées en débouchés d'embrasure. Premier étage : une fenêtre rectangulaire, et à côté une gargouille grossière, pour l'écoulement des eaux du chemin de ronde. Chemin de ronde : quatre ouvertures rectangulaires ébrasées.

3° Petit pan, près de la tour. C. Il est entièrement masqué par le bâtiment X auquel il donne accès, au premier étage, par le passage V voûté en tuffeau. Chemin de ronde sans ouverture.

IV° LE CORPS DE LOGIS Y

Ce corps de logis, dans son ensemble, regarde l'Est. Sa face extérieure est polygonale à trois Pans inégaux. Il comprend deux bâtiments séparés par un pignon : 1° le logis seigneurial, 2° le logis de la cuisine et de l'oratoire, qui s'étendent du Sud-Ouest au Nord.

1° LOGIS SEIGNEURIAL

Continuons de longer les bâtiments de la cour intérieure : nous rencontrons la face interne des deux hautes tours jumelles CD que nous avons décrites. Un escalier F, construit au XVII^e siècle et reposant sur un fragment de pavage à carreaux bleus et blancs alternants, se présente à nous. Il remplace sans doute un escalier plus ancien, desservant à la fois ces deux tours et l'appartement situé au dessus de la grande salle du château. La cage de cet escalier, ainsi que toute la partie Sud-Ouest et toute la façade du bâtiment Y sur la cour, a été bâtie au XVII^e siècle : une corniche de tuffeau et une porte aussi garnie en tuffeau, en même temps que la mauvaise construction du pignon Sud-Ouest, én font foi. Nous y reviendrons plus loin.

Au rez-de-chaussée du logis Y, une grande salle aspecte la Sèvre par une large et haute fenêtre Z, rectangulaire à l'extérieur et cintrée à l'intérieur, sous laquelle, au niveau du pavage, on remarque une ouverture horizontale, mince et longue, parallèle à l'appui de la fenêtre, et destinée à faire couler l'eau en dehors, quand on lavait la salle.

Nous trouverons une ouverture semblable sous une des fenêtres de la cuisine, et avec une gargouille extérieure, pour recevoir l'eau et la rejeter hors de l'aplomb du mur. Ici la gargouille a disparu, mais a existé primitivement ; car elle a laissé des traces au dehors.

La porte de la grande salle devait s'ouvrir à l'extrême Sud-Ouest du lo-

gis Y, sur le vestibule de l'escalier F du XVIIe siècle.

La magnifique position de cette salle regardant le Sud-Est, sa vue sur le confluent de la Moine avec la Sèvre et sur le coteau boisé de la Garenne, les proportions colossales de sa fenêtre, tout indique clairement la salle d'honneur du château. L'on pourra lire dans le « *Dictionnaire d'architecture* » de Viollet-Leduc, dans son « *Histoire d'un château* », ainsi que dans ses monographies des châteaux de Pierrefonds et de Coucy, d'intéressantes considérations sur les salles d'apparat des vieux châteaux, souvent ornées des statues des neuf preux et des neuf preuses, et par un bout d'une galerie, pour placer des musiciens aux jours de fête, etc. Celles de Coucy et de Pierrefonds en sont les types les plus complets et les plus connus ; mais dans tous les châteaux, la salle des preux, la *grant salle*, la salle d'honneur occupe la partie la plus inaccessible de l'édifice, et généralement regarde le paysage le plus beau et le plus étendu.

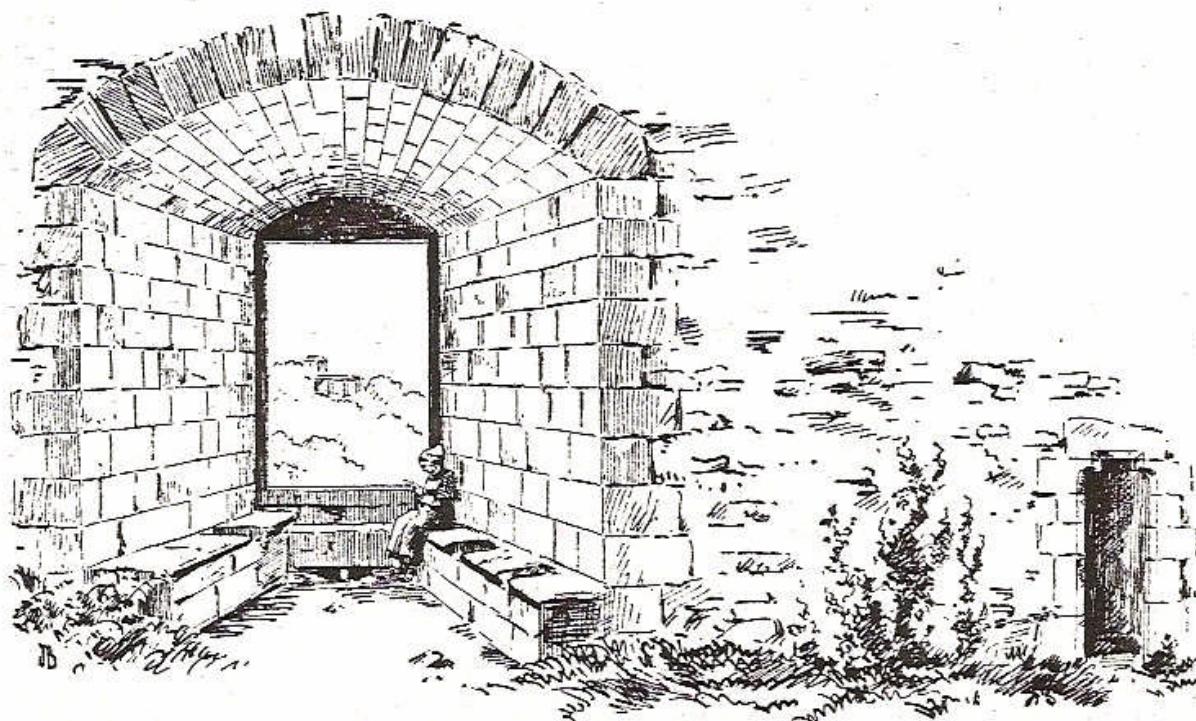


Fig. 74 — Fenêtre de la grande salle, et entrée d'un cabinet d'aisances

A Clisson, la profondeur de la fenêtre de la grande salle, la longueur des bancs de pierre qui en garnissent les parois, donnent une idée de l'épaisseur énorme de la muraille dans laquelle elle s'ouvre. L'On a même pu ménager dans cette muraille un cabinet d'aisances a, très curieux exemple d'un réduit de ce genre au XIVe siècle, dont l'entrée, étroite et élégante baie à linteau sur consoles, se présente à droite ou au Sud de la fenêtre, donnant accès à un couloir en ligne brisée que termine une très petite pièce renfermant un siège de pierre. Une petite fenêtre donne du jour à la pièce. Au fond et au dessus

du siège, un éboulement permet d'apercevoir un tuyau d'aération pour la fosse, débouchant dans le mur extérieur par une petite ouverture rectangulaire, au dessus et à droite (en regardant du dehors) de la petite fenêtre du cabinet. Cette précaution d'aérer une fosse d'aisances, afin que sa mauvaise odeur ne se répande pas dans les pièces voisines du cabinet, est fort remarquable dans une construction du XIV^e siècle. Il est vrai qu'il s'agit ici d'un cabinet attenant à la grande salle du château, dans laquelle on mangeait.

A l'extrême Nord-Est c de la salle, on voit une superbe cheminée b dont le manteau reposait sur des colonnettes dans le style du XIV^e siècle nettement accusé.

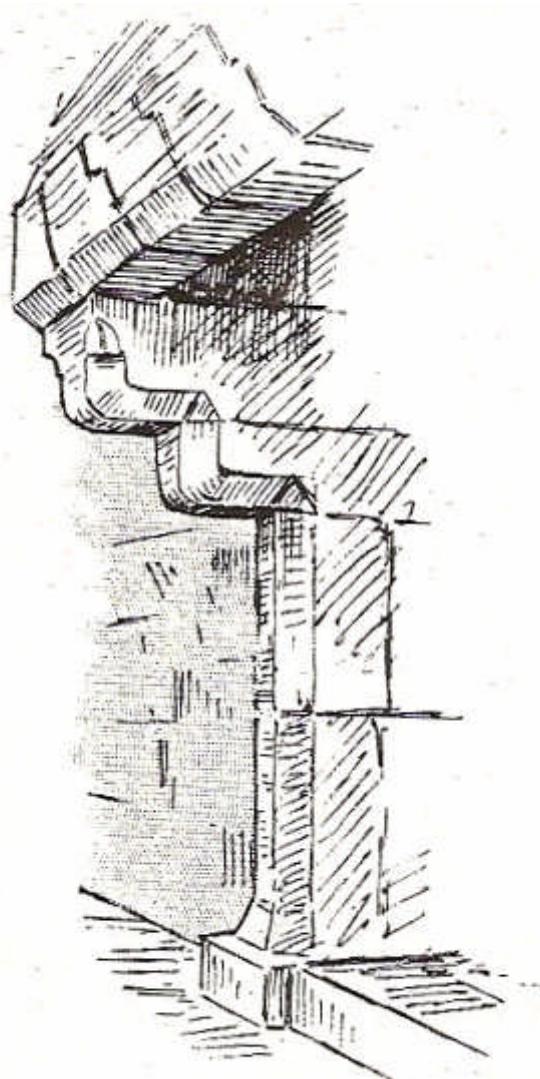


Fig. 76 — Cheminée de la grande salle

les débris contre son pignon Nord-Est e, au dessus de la cheminée de la grande salle.

Dans l'épaisseur du mur extérieur de cet appartement, au Sud de sa fenêtre, c'est-à-dire à droite en regardant de la cour, on a pratiqué un cabinet

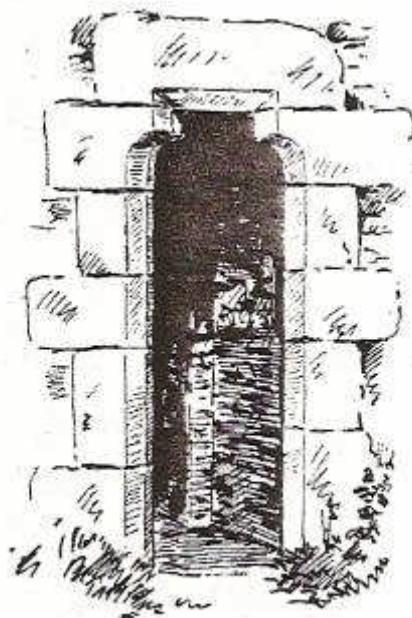


Fig. 75 — Entrée du cabinet d'aisances de la grande salle

Au dessus de cette salle se trouvait l'appartement principal du château, le logement des seigneurs. Il était éclairé par une haute large fenêtre, rectangulaire à l'extérieur et cintrée à l'intérieur, placée juste au dessus de celle de la grande salle et de dimensions un peu moindres. Il était chauffé par une belle cheminée dont les colonnettes indiquent le XIV^e siècle, et dont on voit

ou petite chambre à coucher, avec fenêtre et cheminée. La fenêtre est percée dans le mur, épais seulement de 0,85 m, d'un appendice ressortant légèrement hors de l'aplomb du gros mur du dessous, et destiné à donner plus de largeur au cabinet. Cet appendice qui embrasse toute la longueur du cabinet, paraît bien appartenir à une reprise exécutée vers 1464 par le duc François II, et nous en reparlerons en décrivant l'extérieur du logis Y. Le cabinet ou petite chambre à coucher est en forme de trapèze. Son côté Sud-Est, vers la Sèvre, mesure 3,92 m de longueur ; son côté Nord-Ouest, vers la grande chambre, 4,13 m ; son côté Nord-Est qui appuie la cheminée, 2,82 m ; son côté Sud-Ouest, vers la tour D, 3,60 m. La fenêtre ébrasée est large de 1,10 m à l'extérieur, de 1,60 m à l'intérieur.

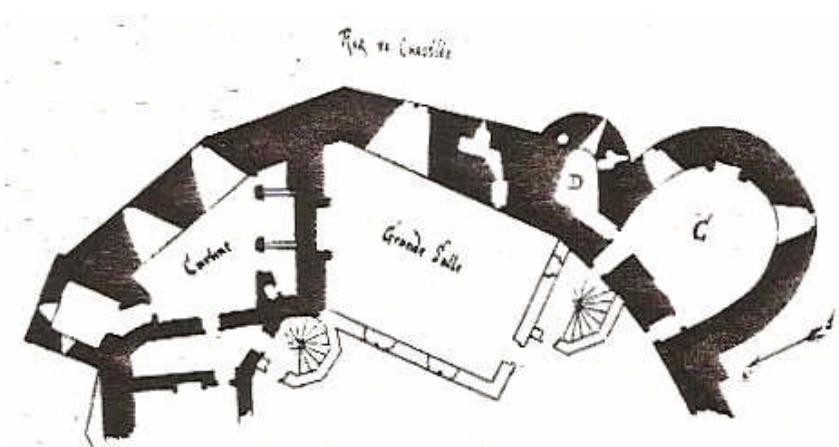


Fig. 77 – Plan des tours C D et du rez-de-chaussée du logis seigneurial et de la tour h

mur une petite niche à ouverture rectangulaire, mais dont le fond figure un segment de cercle⁸.

Un mur épais de 0,55 m fait la séparation vers le Nord-Ouest, entre le cabinet et la grande chambre ; on y a ménagé un placard, près de sa rencontre avec le gros mur de la cheminée.

Dans la face Nord-Ouest de la tour D, sur laquelle s'appuie la grande chambre, avait été ouverte au XIV^e siècle et quand on construisit le logis Y, une petite porte à linteau sur consoles, donnant sur un couloir percé à la même époque dans le flanc Nord-Est de la même tour, et formant angle ou coude avec lui. Cette porte permettait de communiquer de la grande chambre avec l'étage voisin de la tour D, contenant un réduit de latrines et une cheminée.

Quand sous le duc François II pensons-nous, le cabinet eut été établi, on dut continuer jusqu'à lui le couloir commencé dans le mur Nord-Est de la tour

La cheminée, prise dans le mur qui sépare le cabinet de la fenêtre de la grande chambre, est large de 1,05 m ; les deux consoles et les deux pieds-droits qui soutenaient son manteau ont une coupe polygonale, et de chaque côté du manteau disparu, on remarque dans le

⁸ Ces niches encadrant le manteau des cheminées se rencontrent fréquemment dans les édifices du X^e siècle. Nous en avons signalé de semblables dans la salle haute du vieux logis de la Senardière en Gorges (Voir pages 49-51).

D, et dès lors ce couloir traversa complètement le mur. Enfin, au XVII^e siècle, la porte à linteau sur consoles, donnant dans le couloir, fut bouchée et remplacée par une autre porte plus grande, rectangulaire, garnie en tuffeau, placée vers le milieu du mur Nord-Ouest du cabinet et faisant communiquer directement ce cabinet avec la grande chambre. Il fallut alors traverser le cabinet, pour aller de la grande chambre dans l'étage voisin de la tour D, qui renferme, comme nous l'avons dit, un réduit de latrines. Il est assez vraisemblable que la porte du mur Nord-Ouest du cabinet, garnie en tuffeau, en ait elle-même remplacé une du XVe siècle, jugée trop étroite par les habitants du XVII^e ; car il n'est pas probable qu'à aucune époque, la petite porte à linteau sur consoles, ouverte dans la face Nord-Ouest de la tour D, ait été seule à faire communiquer la grande chambre avec le cabinet : on peut s'en rendre compte par l'examen des lieux (Voir la figure 78).

Ces explications soulèvent, nous l'avouons, une difficulté. Si la porte du couloir dans la tour D est amortie par une *anse-de-panier*, ce qui indique une reprise du XVe siècle (Voir page 156), la porte du même couloir, qui ouvre dans le cabinet, est à *linteau sur consoles*, genre d'amortissement

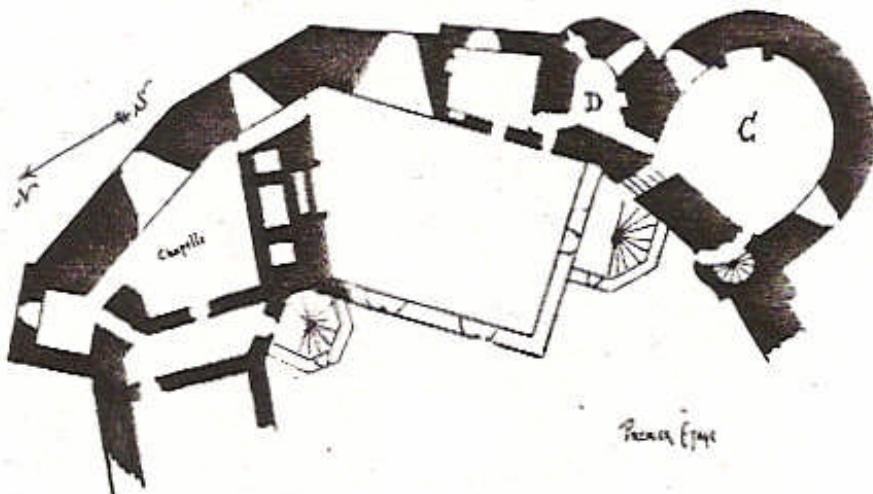


Fig. 78 — Plan du 1^{er} étage du logis seigneurial

employé au XIV^e siècle (Voir page 160), mais que nous ne pensons point avoir été en usage au temps où le duc François II faisait construire le cabinet. Nous répondons à l'objection que les consoles de ce linteau sont très rudimentaires, et qu'il faut peut-être y voir au lieu d'un ornement caractéristique d'une époque, une simple manière de soulager le linteau, qui a pu être utilisée par exception, même sous le duc François II.

Derrière la porte du couloir, dans la tour D, on remarque une niche carree, pratiquée dans une des parois du mur.

Le cabinet est couvert d'une voûte surbaissée, analogue à celle des fenêtres du logis seigneurial ; son sol paraît composé d'un lit de brique pilée, sur lequel on voit des empreintes régulières, laissées par les solives qui ont disparu. Ces solives ont dû être noyées soit dans de la brique pilée, soit plutôt dans de l'argile, transformée en brique par l'incendie du château en 1793 ; elles supportaient le plancher du cabinet ou petite chambre que nous supposons avoir été la chambre à coucher du duc François II, pendant ses nom-

breux séjours à Clisson.

Le premier étage du logis seigneurial communique avec l'étage correspondant du bâtiment de la cuisine, de l'autre côté du pignon Nord-Est c : nous reviendrons plus au long sur ce point, en décrivant le logis de la cuisine. Le premier palier de l'escalier F mettait le même étage en communication avec les tours C D.

Au dessus du premier étage, se trouve un second étage, avec cheminée à son extrémité Nord-Est, ce qui fait trois cheminées de même style, superposées contre le même pignon c. Ce second étage est à la hauteur de la galerie extérieure à créneaux et mâchicoulis, et par conséquent sous les toits. Il communique aussi avec l'étage correspondant du bâtiment de la cuisine, de l'autre côté du pignon Nord-Est c, par une porte à linteau sur consoles, donnant accès à un couloir qui traverse ce pignon ; avec la tour D, par une porte garnie en tuffeau ; et avec l'étage correspondant de la tour C, par le palier supérieur de l'escalier F, au moyen d'une porte également en tuffeau, ouvrant sur ce palier.

La galerie à créneaux et mâchicoulis qui couronne le sommet du logis Y en entier, est semblable à celle de la grande porte du château et à celle de la tour p, et appartient aux restaurations exécutées dans le vieux château vers 1464, par le duc François II. Elle est manifestement moins ancienne que la galerie à mâchicoulis du donjon, qui n'est point crénelée et dont les consoles offrent un profil bien moins compliqué que celui de ses consoles. Primitive-ment, le logis Y, comme les logis U et I, devait avoir une galerie à mâchicoulis, identique à celle du donjon.

Le grand pignon Nord-Est e qui subsiste toujours dans toute sa hauteur, permet de se figurer l'aspect imposant et monumental que le corps de logis Y devait présenter jadis à l'extérieur. Quant à la partie intérieure avec façade sur la cour, elle a disparu presque complètement, et nous ne pouvons beaucoup la regretter; car elle ne datait que du milieu du XVIIe siècle. Nous pensons qu'elle avait été rebâtie par Louis d'Avaugour à. qui nous attribuons toutes les constructions du château pour lesquelles le tuffeau a été employé, à savoir : l'intérieur des logis Y et U, l'escalier F, l'intérieur de la tour E, celui de la tour h, toute la tour i, l'escalier K, de nombreuses reprises dans le logis I, les mansardes de la barbacane, le bâtiment X, et quelques percées et rac-cords, pratiqués brutalement ça et là dans les murs dont ils compromettent la solidité, par exemple au Sud-Ouest du passage voûté du donjon. Louis d'Avaugour ne nous parait pas avoir apprécié la beauté sévère de son château ; tous les changements qu'il y fit pour le rajeunir et le mettre à la mode de son temps, se distinguent par une singulière grossièreté d'exécution, et dénotent le mauvais goût du seigneur, comme la maladresse de l'architecte. Partout, et spécialement à la tour h, son tuffeau fait tache sur la pierre grise des vieilles murailles.

Du côté de la cour, cette belle habitation seigneuriale du XIV^e siècle avait donc été, tout comme la face interne du logis U, remplacée par une maison d'un style Louis XIV assez commun. Il n'en reste plus aujourd'hui que la face qui regarde la Sèvre et le superbe pignon sur lequel s'appuient toujours ses vieilles cheminées. A la noble façade intérieure du moyen-âge on en avait substitué une autre sans aucune valeur d'art : on peut s'en assurer par ce qu'il en reste, à l'angle de la partie qui renferme la cuisine et dont nous parlerons bientôt.

Cette nouvelle façade intérieure s'élevait sur un soubassement encore visible, comprenant une base de granit et, légèrement en retrait, deux bandeaux, l'un de granit, l'autre de tuffeau. Elle était percée de grandes fenêtres rectangulaires de tuffeau, sans caractère, ornées de quelques maigres moulures. L'entrée du logis s'ouvrait à l'extrémité Sud-Ouest de la façade, sur le vestibule déjà cité (page 183), pavé de carreaux bleus et blancs alternants, d'où l'on passait à gauche dans la grande salle du château, à droite dans une petite cour triangulaire que dominait la voûte plate aujourd'hui écroulée dont nous avons fait mention plus haut (page 182). Sur cette cour s'ouvrailent encore la porte constituant l'unique entrée primitive de la tour C. et, au dessus du sol, la porte du petit escalier en vis de cette tour, ainsi que la porte, masquée aujourd'hui par des décombres, qui, à travers le mur extérieur, prolongement du logis U, conduisait au premier étage de latrines du bâtiment X.

Le vestibule, comme nous l'avons dit, renfermait l'escalier F qui en remplaçait un plus ancien. Cet escalier se divisait, vers les deux tiers de sa hauteur, en deux volées dont l'une conduisait au troisième étage des tours C D, et l'autre, formée en majeure partie de degrés suspendus, menait à un palier régnant au dessus de l'entrée et communiquant vers le Nord-Est avec l'appartement des seigneurs, au dessus de la grande salle, et vers le Sud-Ouest avec la voûte plate déjà décrite (page 182).

L'escalier de pierre s'arrêtait au palier du premier étage : au dessus il était en bois. Nous avons dit (page. 188) comment le second palier faisait communiquer le second étage du logis seigneurial avec la tour C.

Pour conserver la communication établie entre le rez-de-chaussée du logis Y et la tour C par l'une des trois portes pratiquées dans cette tour au moyen-âge (Voir pages 154, 157), il avait été ménagé, en face de celle-ci, une autre porte dans le contre-mur soutenant les marches de l'escalier F. Avec sa cage, c'est-à-dire l'extrémité Sud-Ouest du logis Y rebâti sur la cour, l'escalier F reste le seul débris de cette reconstruction malheureuse du logis seigneurial, comme l'indiquent sa corniche de tuffeau et la mauvaise facture de ses murs. Les poutres de sa toiture ont laissé leurs traces dans la façade interne des tours C D, sous forme de trous échelonnés. L'on peut conclure de la disposition de ces trous que la toiture était irrégulièrement établie et devait produire mauvais effet.

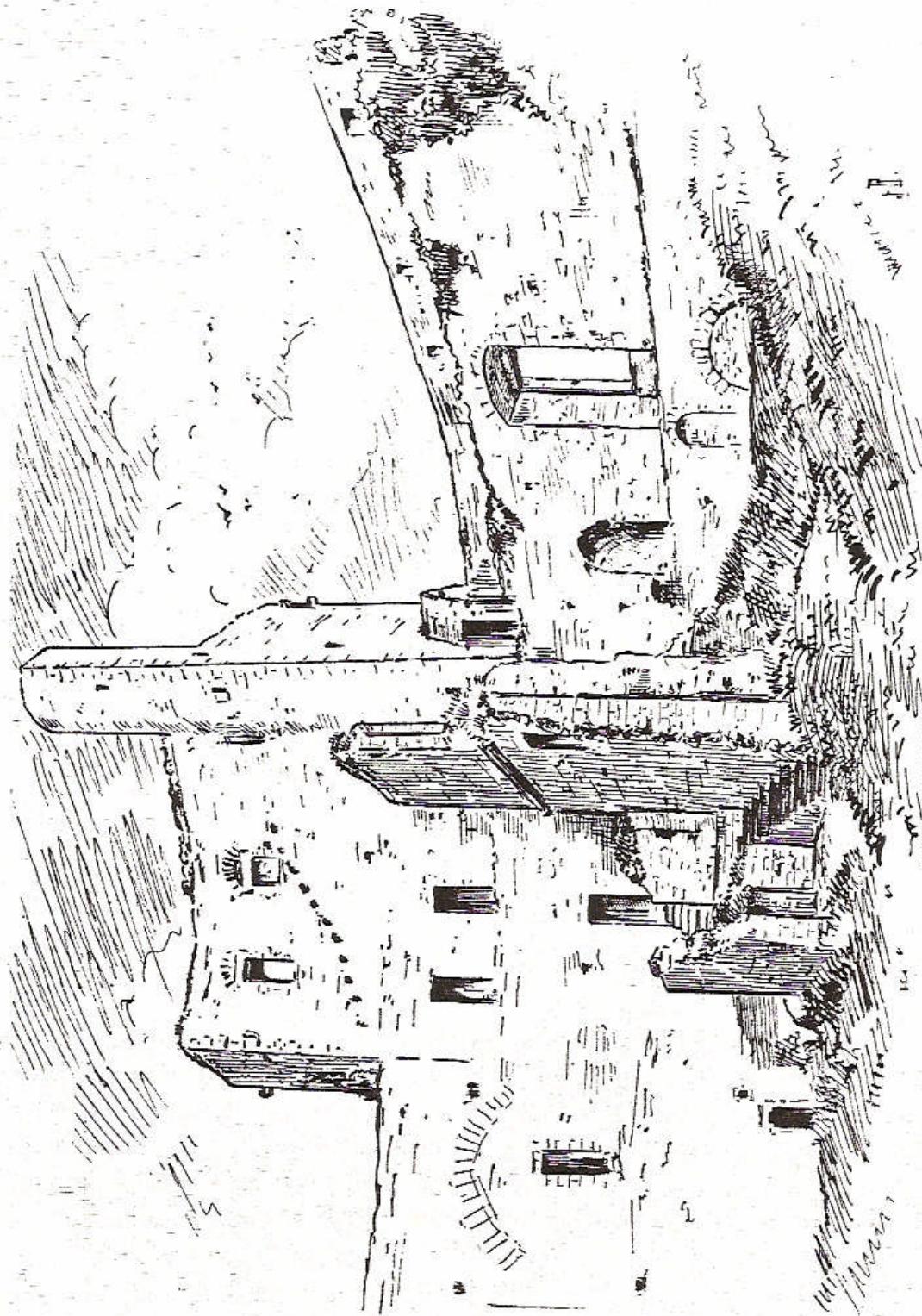


Fig. 79 — Façade intérieure du logis U, des tours G D et d'une partie du logis seigneurial

2° LOGIS DE LA CUISINE⁹

En continuant, notre route dans la direction du Nord, nous trouvons la salle de la cuisine d. L'on y voit une curieuse cheminée double e e, appuyée contre la face Nord du grand pignon e dont l'autre face soutient les trois cheminées superposées du logis seigneurial. Cette cheminée de cuisine, vaste comme une chambre, est séparée en deux parties par un arc intérieur supportant une cloison qui monte jusqu'au sommet. Le manteau sous lequel on passe en se baissant un peu, repose sur deux arcs cintrés sans style ; et les retombées de ces arcs portent sur trois piliers hexagonaux, dont la base fait saillie hors de l'aplomb du manteau. Le pilier du milieu, isolé, reçoit les retombées des deux arcs ; les deux autres sont à moitié engagés dans les murs voisins. Viollet-Leduc, au tome III, page 202, de son « *Dictionnaire d'architecture* », faisant allusion à la « *cheminée de la cuisine du château de Clisson* », l'attribue à la première moitié du XIV^e siècle.

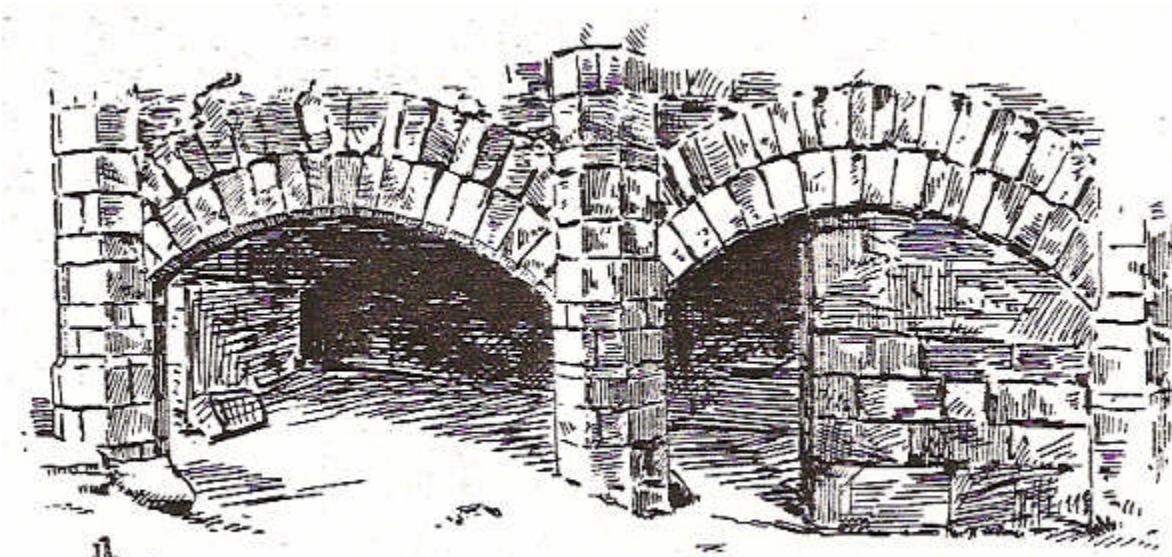


Fig. 80 — Cheminée de la cuisine

Dans le mur, près du pilier du conduit Ouest de la cheminée, le plus près de la cour intérieure, on a creusé un petit four, sans doute au XVII^e siècle et pour les besoins d'une cuisine plus délicate que celle du moyen-âge.

Dans la partie supérieure du manteau, au dessus de chacun de ses deux arcs d'ouverture, on distingue des arcs de décharge superposés, d'un dessin identique à celui des arcs d'ouverture ; et la cloison intérieure qui divise la

⁹ Voir figures 77 et 78.

cheminée en deux parties et y forme deux conduits, présente des arcs de décharge semblables et à même hauteur.

Il est facile de voir que chacune des deux parties de cette colossale cheminée, pouvait servir à faire rôtir tout entiers les plus gros animaux. La salle de la cuisine est éclairée par deux belles et larges fenêtres rectangulaires, donnant sur la Sèvre et dont chaque paroi est garnie d'un banc de pierre, dans toute sa profondeur. Sous la fenêtre de gauche en entrant, ou la plus au Nord, est ménagée une mince ouverture horizontale (comme sous la fenêtre de la grande salle. Voir page 183) pour laisser couler l'eau au dehors, quand on lavait la pièce. L'eau était revue et rejetée hors de l'aplomb du mur par une grossière gargouille de pierre, que l'on voit à l'extérieur.

Cette salle était surmontée d'un premier étage qui a servi d'oratoire, comme le prouvent les deux bénitiers de granit, que l'on y voit encore, à ses deux entrées. L'oratoire ou chapelle domestique du château paraît avoir porté, au XVII^e siècle tout au moins, le nom de chapelle Sainte-Barbe (Voir page 179). Les chanoines de Notre-Dame en étaient les chapelains nés, et devaient venir, à tour de rôle, y célébrer la Messe chaque jour. Cependant, d'après l'*« Etat du diocèse en 1790 »*, un chapelain spécial, logeant au château, était alors affecté à son service : c'était M. Augustin Lesayeux, chanoine de la collégiale. La chapelle était convenablement meublée et ornée ; mais elle n'avait pas été consacrée, et aucune fondation de Messes n'y était attachée spécialement.

Dans cet oratoire, point de cheminée ; il devait être suffisamment chauffé par le double tuyau de la cheminée de cuisine, qui formait un de ses côtés. Sa fenêtre unique au dessus et entre les deux fenêtres de la cuisine, a été refaite, garnie en tuffeau et amortie en cintre fort ouvert, au cours du XVII^e siècle. C'est la « fenêtre cintrée de la chapelle Sainte-Barbe » dont parlaient les vieux Clissonnais (Voir page 179).

Cet appartement ou oratoire, situé au dessus de la cuisine, communiquait avec l'appartement seigneurial, situé au dessus de la grande salle, par deux couloirs. Le premier; qui passe à côté et en dehors de la portion Est (vers la Sèvre) de la grande cheminée de cuisine, paraît avoir été percé ou tout au moins refait dans le XVe siècle, d'après l'amortissement en *anse-de-panier* de sa porte sur l'oratoire. L'on voit d'ailleurs que sa porte sur le grand appartement a été bâtie postérieurement à la construction du pignon c (séparant la cuisine et l'oratoire de la grande salle et du grand appartement). Ce couloir dont la longueur est égale à toute l'épaisseur du pignon, jointe à la profondeur de la cheminée de cuisine, est éclairé par une fenêtre rectangulaire ouverte sur la face extérieure du mur et qui, à la différence de toutes les autres fenêtres du bâtiment Y, n'est pas surmontée d'un arc de décharge, ce qui prouve qu'elle appartient à des travaux exécutés après coup dans des murs plus anciens. En outre, elle n'est point au milieu du petit pan extérieur

du logis Y, qui correspond aussi à l'épaisseur du pignon e et à la profondeur de la cheminée de cuisine ; mais se trouve un peu écartée vers le Nord.

Le second couloir, de même longueur que le premier, traverse l'intérieur de la portion Ouest (vers la cour) de la grande cheminée de cuisine, dans laquelle il fait une forte saillie. Dans son passage à travers ce tuyau de cheminée, il est supporté par une voûte plate. Il paraît bien avoir été établi au XVII^e siècle seulement, et est éclairé par une ouverture carrée donnant sur la cour, et encadrée dans une fausse fenêtre du logis seigneurial, rebâti de ce côté sur la cour, comme nous l'avons dit (page 189). La fenêtre située au dessous donnait du jour aux parties basses de cette immense et très curieuse cheminée dont la ruine complète semble aujourd'hui imminente, à en juger par les lézardes de son manteau. La voûte plate du passage qui traverse la cheminée est analogue à celle qui, passant sur une petite cour, faisait communiquer les logis U et Y et le bâtiment X (Voir page 182).

Les deux bénitiers, placés au débouché des deux couloirs dans la pièce qui surmonte la cuisine, prouvent que cette pièce a servi d'oratoire ou de chapelle domestique, communiquant par ces couloirs avec le grand appartement seigneurial. L'orifice de chacun des deux couloirs dans le grand appartement ne présente qu'un sommet plat : il n'y a pas d'amortissement proprement dit, et la voûte brute, résultant de la percée du mur, en tient lieu.

D'après la tradition du pays, le grand appartement au dessus de la grande salle, fut habité, au XVIII^e siècle et jusqu'en 1791, par le chapelain qui devait célébrer la Messe à l'oratoire voisin.

Cet oratoire était-il la chapelle du château, dès le XIV^e siècle ? Nous ne le croyons pas, à cause de la date plus récente que nous sommes amené à attribuer au couloir de l'Est. Nous pensons que ce fut seulement vers 1464 et quand le duc François II habita le grand appartement, que l'on transforma en oratoire ou chapelle domestique, la pièce voisine, située au dessus de la cuisine, en la mettant en communication par un couloir avec cet appartement. D'ailleurs, à la même époque, le logis Y subit dans toute sa partie supérieure de grandes modifications dont il est facile de reconnaître les marques (Voir pages 183, 189, 192 et ci-après). Enfin, nous avons dit (page 192), qu'au XVIII^e siècle, la chapelle du château n'était ni consacrée, ni dotée de fondations de Messes. C'est une raison de penser qu'elle n'était pas de date très ancienne et qu'elle avait simplement succédé à une première chapelle abandonnée ; car il est très vraisemblable qu'à la chapelle du XIV^e siècle aient été attachées certaines fondations.

Un second étage régnait au dessus de l'oratoire ; il n'avait pas de cheminée ; mais devait être lui aussi suffisamment chauffé par les tuyaux de la cheminée de cuisine, qui formaient son côté Sud. Il desservait la galerie crénelée à mâchicoulis, et se trouvait sous la toiture. Un couloir pratiqué à travers le grand pignon e des cheminées, le faisait communiquer avec le second étage au dessus de la grande salle (Voir page 188).

En somme, tout le logis de la cuisine, comme le logis seigneurial voisin, a été remanié tant au XVe qu'au XVI^e siècle.

3° EXTÉRIEUR DU CORPS DE LOGIS Y

Le bâtiment de la cuisine avec ses deux étages au dessus du rez-de-chaussée, termine, vers le Nord, le corps de logis Y dont les trois pans extérieurs forment la face polygonale Est du château. Ce corps de logis part de la tour D sur laquelle il est appuyé sans liaison et à laquelle il est par conséquent postérieur en date, bâti d'ailleurs avec des pierres d'aspect très différent. Il est couronné d'une galerie à mâchicoulis crénelée, identique à celle de la grande porte du château du XVe siècle, et à celle de la tour p, et qui nous semble bien avoir été exécutée sous le duc François II, en remplacement d'une galerie sans créneaux, semblable à celle du donjon (Voir page 174).

Au dehors, sa hauteur est divisée en deux parties, comme celle des bâtiments U et I, par un bandeau horizontal dont l'angle supérieur est abattu (Voir figure 72), soigneusement taillé et appareillé. Ce bandeau réunit la partie inférieure à la partie supérieure du bâtiment, cette dernière légèrement en retrait sur la première (Voir page 181).

Le pan du corps de logis Y qui s'appuie sur la tour D, présente, à partir du premier étage, entre la fenêtre de l'appartement seigneurial et le flanc de cette tour, un appendice singulier que nous avons déjà décrit (pages 185-187), et construit, croyons-nous, pour donner plus de profondeur au cabinet qui fait partie du grand appartement, au dessus de la grande salle. Cet appendice embrasse en effet toute la longueur du cabinet ou petite chambre à coucher dont la fenêtre particulière s'ouvre en son milieu. C'est une portion de muraille, ressortant légèrement hors de l'aplomb du mur voisin, et reposant sur une longue console horizontale à deux ressauts arrondis, qui règne sous toute son étendue. La galerie à mâchicoulis qui en garnit le sommet, fait aussi une petite saillie en angle droit, correspondant à la saillie produite par l'appendice lui-même sur le mur d'où il sort.

A première vue, l'appendice paraît avoir été construit en même temps que le reste de la muraille; mais si l'on considère que la galerie à mâchicoulis de la fin du XVe siècle suit exactement la saillie qu'il présente ; d'autre part, si l'on se rappelle les transformations opérées dans ce bâtiment par le duc François II, il devient probable que, lors des travaux exécutés sous le règne de ce prince, vers 1464, une partie du vieux mur ayant dû être refaite en cet endroit, on en profita pour donner plus de profondeur au cabinet que l'on voulait adjoindre au grand appartement et qui est ménagé dans l'épaisseur

du nouveau mur, en faisant ressortir légèrement la paroi extérieure de ce dernier.

L'adjonction A un appartement d'un cabinet ou petite chambre à coucher avec cheminée, est une innovation du XVe siècle, curieuse et bonne à noter. Elle témoigne de besoins et de goûts nouveaux, du désir de parer aux incommodes des vastes pièces du moyen-âge, en disposant, à côté de ces pièces, de petits réduits tranquilles et agréables, tels que ce cabinet qui, dans une situation magnifique devait mettre le sommeil de François II à l'abri du tumulte de la cour ducale.

Les ouvertures extérieures du corps de logis Y sont ainsi réparties :

1° Pan touchant à la tour D. Rez-de-chaussée : fenêtre de la grande salle, et au dessous, traces d'une gargouille brisée. A gauche de la fenêtre (en regardant du dehors), deux petites ouvertures rectangulaires, à hauteur différente ; la plus basse éclairant le cabinet d'aisances, la plus élevée servant de débouché au tuyau d'aération de la fosse. Premier étage : grande fenêtre de l'appartement seigneurial ; à sa gauche, fenêtre du cabinet au milieu de l'appendice en saillie. Deuxième étage : galerie crénelée à mâchicoulis.

2° Petit pan du milieu. Rez-de-chaussée : pas d'ouverture. Premier étage : fenêtre rectangulaire éclairant le couloir Est de l'oratoire ; non pas au milieu du pan, mais un peu plus vers le Nord. A la différence de toutes les autres ouvertures extérieures du logis, elle n'a point d'arc de décharge. Deuxième étage : galerie crénelée à mâchicoulis.

3° Pan de la cuisine, touchant à la tour carrée h. Rez-de-chaussée : les deux fenêtres de la cuisine, rectangulaires et de moyenne grandeur, et au dessous de celle du Nord, gargouille grossière, pour rejeter les eaux de lavage. Premier étage : grande fenêtre de l'oratoire, garnie en tuffeau, au milieu des deux fenêtres de l'étage inférieur. Deuxième étage : galerie crénelée à mâchicoulis.

Tout ce corps de bâtiment Est Y dont la face polygonale extérieure présente trois pans qui se coupent, celui du milieu beaucoup plus court que les autres, constitue l'habitation principale du château. C'est là que logèrent les deux ou trois derniers sires de Clisson, puis les ducs de Bretagne, et enfin les divers seigneurs qui se succédèrent dans ce château. Son aspect très imposant du dehors, a été souvent reproduit par les artistes : avec les deux hautes tours C D qui le joignent au Sud, et les deux tours carrées h i qui le terminent au Nord, il forme la vue classique et célèbre de Clisson.

Nicolas Poussin lui-même vint s'en inspirer, et en rapporta des études qui lui servirent pour plusieurs de ses paysages. Son tableau de Diogène brisant sa tasse, au Louvre, présente, dans le fond, des masses architecturales

dont le modèle a été fourni par cette face du château de Clisson¹⁰. On lit dans les « *Entretiens sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* », par André Fabien (Paris, Cramoisy, 1688, 2 vol. in-46, tome II, pages 311-313), quelques détails sur un séjour que Nicolas Poussin fit en Poitou, avant 1620, à la suite d'un jeune seigneur, ami des beaux arts, qui n'est pas désigné autrement. Félibien, d'ailleurs très bien informé sur la vie du grand peintre dont il était l'ami, ne parle que du Poitou en général, sans nommer aucune ville ni château, et sans faire mention de Clisson ni de Nantes. L'auteur de l'article sur Poussin dans la « *Biographie universelle* » de Michaud, doute fort que cet artiste ait visité Clisson, au cours de son voyage de retour du Poitou à Paris, qui se fit par Blois, avant 1620. Cependant il est certain que Poussin est venu travailler à Nantes et à Clisson, à une certaine époque de sa vie, vers 1640-1642. « Il est probable, écrit Huet de Coëtlizan dans ses « *Recherches sur le pays Nantais* », que le Poussin qui a peint plusieurs vues de Nantes, avait soigneusement étudié les sites de Clisson... On les retrouve du moins dans la plupart de ses compositions. » Le paysage de son tableau de Diogène brisant sa tasse, au Louvre, est une vue exacte du château de Clisson. Il a seulement ajouté au devant du château la fabrique du Vatican. C'est une remarque de M. Lemot, et cet académicien qui a longtemps habité l'Italie, ne trouve que Tivoli, l'ancienne Tibur, qui puisse être comparé au clissonnais »¹¹.

¹⁰ *Magasin Pittoresque*, 1847, pp. 161-162 : article sur Clisson, avec vue de la même face du château, mais peu exacte.

¹¹ Nous ajouterons que plusieurs dessins des environs de Nantes par Poussin, ont été vendus vers 1879 en Belgique, et acquis par M. Petit, collectionneur Nantais.